

Votre récupérateur d'eau de pluie : les usages autorisés

À l'extérieur

Vous pouvez utiliser l'eau de pluie librement à l'extérieur de votre habitation, notamment pour arroser votre jardin et nettoyer vos outils.

Le réseau d'eau de pluie doit être identifié et séparé du réseau d'eau potable.

À l'intérieur

Chez vous, vous pouvez utiliser l'eau de pluie uniquement pour :

- remplir la chasse d'eau des toilettes - laver les sols,
- laver du linge, à condition d'utiliser un dispositif de traitement de l'eau adapté.

Il est interdit d'utiliser à l'intérieur de votre habitation l'eau de pluie qui a ruisselé sur un toit contenant de l'amiante ou du plomb.

Si votre installation est raccordée au réseau d'assainissement collectif, il est obligatoire de faire une déclaration d'usage. Cette déclaration doit être effectuée auprès du service en charge de l'assainissement.

Les robinets d'accès doivent pouvoir être verrouillés et clairement identifiés par une plaque de signalisation comportant la mention « eau non potable » avec un pictogramme explicite.

Vous devez entretenir vos équipements de récupération à échéances régulières et assurer un suivi de ces entretiens en les notant sur un carnet d'entretien sanitaire.

Votre système de collecte de l'eau de pluie peut être contrôlé par un agent technique du réseau eau et assainissement.

Source: www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31481

Livret de sensibilisation

L'eau est un patrimoine commun

chaque geste compte
pour diminuer sa consommation



Le saviez-vous ?

Pour alimenter l'eau du robinet, de nombreux captages en milieu naturel sont présents sur le territoire ainsi que des prises d'eau sur rivière. Environ 4000 m³ d'eau sont traités chaque jour pour être distribués.

La ressource en eau sur le territoire de l'Agglo

Le réseau hydrographique (eaux de surface) est très développé sur notre territoire. La Creuse, la Gartempe bien sûr, mais aussi tout un réseau de cours d'eau maillent notre territoire sur plus de 360 km.

Ceci est lié à la nature granitique du sol qui favorise le ruissellement de l'eau. La nappe souterraine, de faible capacité, vient soutenir les cours d'eau en période d'étiage lorsque le niveau est au plus bas.

C'est aussi le cas pour les zones humides qui emmagasinent l'eau lorsqu'elle est en excès pour la restituer lors de périodes sèches.

Une ressource devenue fragile

Le dérèglement climatique (sécheresse, canicules, pluies diluviennes) impacte la ressource en eau : réduction des réserves par l'effet de l'évaporation, assèchement des rivières, moindre qualité de l'eau, etc. Ces dernières années, le niveau des cours d'eau, mais aussi des sources, a largement baissé.



Une ressource à préserver

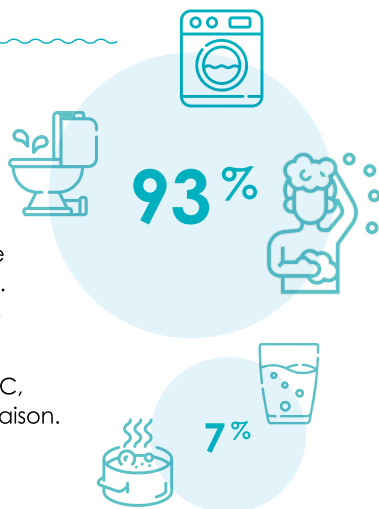
L'eau a longtemps été définie comme une ressource inépuisable mais elle est aujourd'hui reconnue comme un patrimoine limité nécessitant une gestion plus sobre.

Nous utilisons en moyenne 150 litres d'eau potable par jour et par personne (soit 50 à 60 m³ par an), à savoir :

93 % pour l'hygiène corporelle, la chasse d'eau des WC, le lavage de la vaisselle, du linge et l'entretien de la maison.

7 % pour la boisson et la préparation des repas.

1 m³ = 1000 litres



Une ressource devenue fragile



Repérer les fuites : 1 robinet qui goutte peut représenter près de 100 litres d'eau gaspillés par jour. Relevez les chiffres de votre compteur d'eau avant d'aller vous coucher. Si ces chiffres ne sont pas identiques à votre réveil (et que personne n'a utilisé d'eau pendant la nuit bien sûr), c'est nécessairement à cause d'une fuite qui se cache quelque part sur le réseau de votre maison.

Adopter des gestes simples au quotidien :

une douche plutôt qu'un bain ; couper l'eau pendant le lavage des mains, le rasage, le brossage des dents ; laver les légumes dans une bassine ; utiliser le lave-vaisselle et le lave-linge quand ils sont remplis et privilégier le mode ECO.



un bain
=
150 à 200 litres
d'eau



une douche de
3 à 5 minutes
=
60 à 80 litres
d'eau



un robinet ordinaire
=
8 bouteilles d'eau*
*soit 12 litres par minute

S'équiper en matériel hydro-économe :

installer des mousseurs ou des réducteurs de débit aux robinets, un pommeau de douche économique, un stop-douche, réduire le volume des chasses d'eau (double-bouton, éco-sac WC ou bouteilles dans le réservoir, par exemple), investir dans de l'électroménager classé A ou A+, installer des toilettes sèches, etc.

Utiliser l'eau de pluie :

installer un récupérateur d'eau de pluie et adopter des pratiques économes en eau dans le jardin, arroser à l'aube ou à la tombée de la nuit, biner pour aérer la terre, pailler le pied des plantes, etc. Un récupérateur d'eau de pluie permet d'économiser l'eau potable et de préserver nos ressources.



« Chaque geste compte pour diminuer sa consommation d'eau et préserver la ressource. »